



### Entretien avec Robert Arnaud

*Vice-président de la Communauté de Communes du Val de Drôme (CCVD), en charge des ressources financières et humaines, de la gestion des déchets et de l'énergie. Membre délégué du comité de pilotage de la Biovallée.*

#### Pourquoi mettre en œuvre le dispositif DORéMI en Biovallée ?

Dans le cadre du Plan Climat Energie Territorial (PCET) nous avons identifié plusieurs pistes permettant de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) du territoire dont l'une s'est avérée plus efficace que les autres. **La rénovation des bâtiments et plus particulièrement des maisons représente un gisement non négligeable de réduction des consommations d'énergie** et donc des émissions de GES du territoire de la Biovallée. Une réflexion a alors démarré afin d'imaginer comment la Biovallée pouvait intervenir auprès des propriétaires de maisons. Notre souhait était d'inciter ces personnes à rénover de manière performante et à coûts maîtrisés leur logement, en simplifiant autant que possible la mise en œuvre des travaux.

En parallèle, une rencontre a été organisée entre plusieurs élus de la Biovallée et Olivier Sidler, gérant d'Enertech\* et intervenant à l'Institut négaWatt. Cette rencontre a permis d'échanger sur les différentes problématiques de la rénovation et notamment sur l'un des obstacles principaux : la difficulté des artisans de différents corps à travailler ensemble, à proposer une offre complète de travaux cohérente et intéressante à tous points de vue (techniques, financiers, etc.) pour les propriétaires de maisons. **La création de groupements d'artisans formés semblait donc essentielle.** Grâce aux Solutions Techniques de Référence\* qu'il a mises au point, Olivier Sidler apporte une plus-value technique indispensable dans un projet de rénovation.

*\* Enertech : bureau d'études spécialisé dans la maîtrise des consommations d'énergie et les énergies renouvelables. Enertech est à l'origine des Solutions Techniques de Référence (STR) permettant d'aboutir à une rénovation performante sans calculs.*

#### En quoi consiste le rôle de la Biovallée ?

La Biovallée a avant tout un rôle d'instigatrice et de **porteuse du projet DORéMI** sur son territoire. Elle **coordonne et rassemble l'ensemble des acteurs** impliqués dans le projet : les artisans, les propriétaires, les élus, le bureau d'études Enertech, l'Institut négaWatt, le centre de formation Néopolis-CCI, les banques, etc. Nous avons aussi **rencontré et mobilisé les partenaires locaux** tels que les organisations professionnelles du bâtiment, la Chambre de Commerce et d'Industrie et la Chambre des Métiers

et de l'Artisanat, **relais indispensables auprès des artisans du territoire.**

La Biovallée a eu un rôle important dans la mobilisation des propriétaires de maisons. Il faut savoir que le principal frein reste l'engagement, entre autres financier, des propriétaires qui sont aujourd'hui découragés par la complexité d'une rénovation. Il appartient donc à la collectivité de promouvoir l'intérêt et l'efficacité de DORéMI et ainsi d'impliquer des propriétaires dans la dynamique du dispositif.

#### Quels sont les enjeux et les bénéfices pour le territoire ?

L'enjeu d'un tel dispositif est multiple. La finalité essentielle est de massifier la rénovation afin de rénover les maisons qui en ont le plus besoin et ainsi d'apporter une contribution considérable à la **réduction de nos consommations d'énergie**. Cette réduction nous permettrait d'une part d'atteindre les objectifs environnementaux et d'autre part de **réduire la facture énergétique des habitants de notre territoire tout en leur apportant un confort de vie.**

Il s'agit aussi de démontrer que la rénovation des maisons à coûts maîtrisés est économiquement et techniquement possible et à la portée de tous.

Le projet a d'ailleurs été très bien reçu par **les artisans qui ont été plus nombreux que prévu à se mobiliser.** DORéMI représente **une opportunité** pour eux puisqu'il leur donne la possibilité de travailler ensemble sur une nouvelle offre de travaux, il répond finalement à un besoin de leur part. Le dispositif permet **de structurer la filière de la rénovation thermique de l'habitat individuel, de faire monter en compétence des artisans motivés et de rapprocher la demande des habitants de l'offre de rénovation que peuvent fournir les groupements.**

**Des effets sur l'économie et l'emploi** sont également attendus. Grâce aux travaux de rénovations envisagés, des retombées économiques importantes pourront se faire ressentir auprès des entreprises du bâtiment. On peut aussi espérer le développement d'entreprises nouvelles notamment pour la conception de nouveaux matériaux.

#### La Biovallée

La Biovallée rassemble les quatre Communautés de Communes du Val de Drôme, du Diois, du Pays de Saillans et du Crestois. La Biovallée est membre fondateur du réseau des Territoires à Energie POSitive (TEPOS).